



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Route nationale RN134

Question orale n° 822

Texte de la question

M. Jean Lassalle interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur l'engagement de l'État dans les travaux de la route nationale RN 134 qui traverse les communes de Pau, Oloron et Urdos et de la ligne ferroviaire entre Pau et Canfranc (frontière). En effet, depuis de nombreuses années, cette région vit au rythme des travaux de ces deux lignes de transport tant indispensables pour désengorger des secteurs saturés et répondre aux besoins économiques et écologiques. Les habitants de ces communes vivent dans l'insécurité à cause d'un trafic routier très chargé et dangereux entre l'Espagne et la France, en passant par le tunnel du Somport, par une route extrêmement difficile. Quant à la ligne de chemin de fer, fermée partiellement depuis 1970, l'éboulement sur la RN 134 en janvier 2008 et le recours obligé au tunnel de Sens (près d'Etsaut) pour débloquer la partie amont de la vallée a mis l'accent sur l'intérêt de sa rénovation et de sa réouverture. Longue de 93 kilomètres, reliant la France et l'Espagne à travers le massif pyrénéen, cette ligne de chemin de fer est d'une grande importance car elle fournit un axe direct entre Paris et Valence, évitant les extrémités des Pyrénées qui sont près de l'engorgement et elle devrait permettre la sauvegarde de la vallée d'Aspe en voie de devenir un couloir à camions, connaissant de nombreux accidents et le transport de produits chimiques constituant un facteur de risque important. Alors que dans son récent rapport la Cour des comptes critique et remet en question le rendement de cette ligne, donc l'intérêt du financement de sa rénovation, les collectivités de la région défendent ce projet et soulignent son importance pour le maintien de la population dans ces secteurs et soutiennent les actions pour l'attractivité des territoires. C'est pourquoi dans ce contexte il souhaiterait que le Gouvernement revoie les sommes allouées aux travaux de ces deux lignes, confirme son engagement ferme de leur mise en œuvre urgente, ainsi que son calendrier.

Texte de la réponse

RN 134

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Lassalle, pour exposer sa question, n° 822, relative à la RN 134.

M. Jean Lassalle. Madame la secrétaire d'État, permettez-moi d'évoquer à nouveau l'un des aspects les plus douloureux de ma longue vie publique : les voies de communication entre Bordeaux et Saragosse, plus particulièrement entre Pau et Jaca.

L'État a construit il y a vingt-cinq ans le tunnel du Somport, l'un des plus longs d'Europe, voire du monde. J'y ai largement participé. Hélas, il a oublié la seconde phase : la mise aux normes de cette route extrêmement dangereuse.

Des communes ont subi un remembrement, des maisons ont été vendues, d'autres sont devenues invendables du fait des flux de camions, mais l'État n'a jamais rien fait. Quatre Présidents de la République se sont succédé : rien.

Alors que rien n'a été inscrit dans le contrat de plan État-région, le Gouvernement envisage-t-il de prendre des mesures pour améliorer la liaison entre Pau et Oloron, sachant que le projet d'autoroute entre Pau et Oloron a été abandonné, de même que celui des travaux d'aménagement au sud d'Oloron ?

Dans le même temps, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, utilise la ligne de chemin de fer inaugurée en 1928 comme arme de propagande en laissant entendre qu'il la remettra en service. Or, malheureusement, les Espagnols n'en veulent pas : M. Rousset a rouvert une portion de la ligne, mais 90 kilomètres sont encore fermés à la circulation et le resteront. Actuellement, la vallée d'Aspe et la région d'Oloron ne disposent donc pas de voies de communication adaptées à notre temps.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire.* Monsieur le député, votre question porte à la fois sur l'aménagement de la RN 134 entre Pau et la frontière espagnole et sur la ligne ferroviaire vers Canfranc. Vous demandez que l'État augmente ses investissements dans ces deux projets. Or, comme vous le savez, une telle orientation ne pourrait se faire qu'au détriment d'autres opérations.

Qui plus est, nous sommes déjà très actifs et nous avons alloué aux travaux de la RN 134 une première enveloppe de 26 millions d'euros pour la période 2015-2020. Cette enveloppe comprend 11 millions d'euros de l'État pour mettre en sécurité la section Pau-Oloron sur 10 kilomètres, grâce à un élargissement de la chaussée de 7 mètres ; 7 millions d'euros de l'État pour aménager certains points de l'itinéraire et améliorer la signalisation ; et 8 millions d'euros, dont 6 millions de l'État, pour supprimer le passage à niveau no 24 sur la commune d'Herrère. Un second investissement de 77 millions d'euros sera inscrit au prochain CPER, dont la complexité nécessite des études complémentaires auxquelles l'État va contribuer à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Par ailleurs, la région Nouvelle-Aquitaine et la communauté autonome d'Aragon œuvrent depuis une quinzaine d'années à la renaissance de la ligne ferroviaire vers Canfranc. Étant donné sa dimension transfrontalière, il s'agit avant tout d'un projet régional – même si les deux États y sont associés – et, suivant les conclusions du Conseil d'orientation des infrastructures, dont chacun ici a salué le travail, l'État n'envisage pas de participer à cette opération.

M. Jean Lassalle. Eh oui !

Mme Emmanuelle Wargon, *secrétaire d'État* . Je puis néanmoins vous assurer de notre soutien, au plus haut niveau possible, pour l'obtention de crédits européens. Nous avons déjà obtenu 10 millions d'euros dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe sur la période 2017-2023 pour l'ensemble de l'axe Pau-Saragosse, qui financent des analyses de l'impact environnemental et socio-économique entre Pau et le tunnel du Somport ou encore des études de modernisation et d'interopérabilité préliminaires à la réouverture du tunnel.

L'État est donc pleinement mobilisé pour aménager les axes traversant la vallée d'Aspe, en cohérence avec la réalité des besoins de mobilité locaux.

Mme la présidente. La parole est à M. Jean Lassalle.

M. Jean Lassalle. Merci, madame la secrétaire d'État. Bien entendu, vous n'êtes pas pour grand-chose dans cette terrible affaire. Je me réjouis de la suppression du passage à niveau, mais la seule chose que je vous demande, c'est de nous aider à faire la lumière sur le tissu de mensonges que l'on élabore depuis un quart de siècle – je vous en supplie. L'État a failli à tous ses engagements et M. Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine, ment comme un arracheur de dents. S'il vous plaît, aidez-nous à établir les faits et à aménager la route et le chemin de fer ! Ce sera un bon début.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 822

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#)

Réponse publiée le : 27 novembre 2019, page 11562

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2019](#)